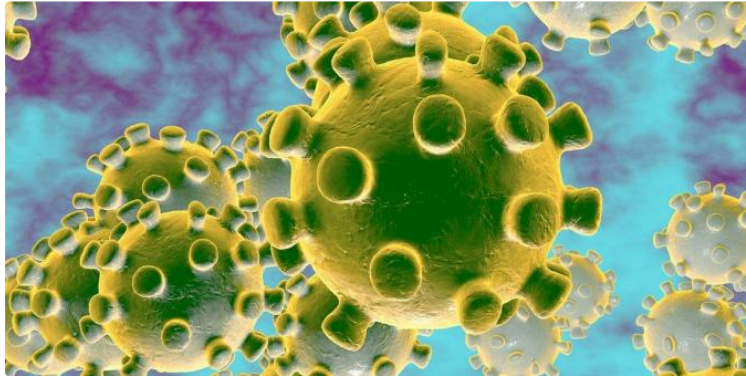


La carte définitive du déconfinement du pays, le jeudi 7 mai, à 19 h 30

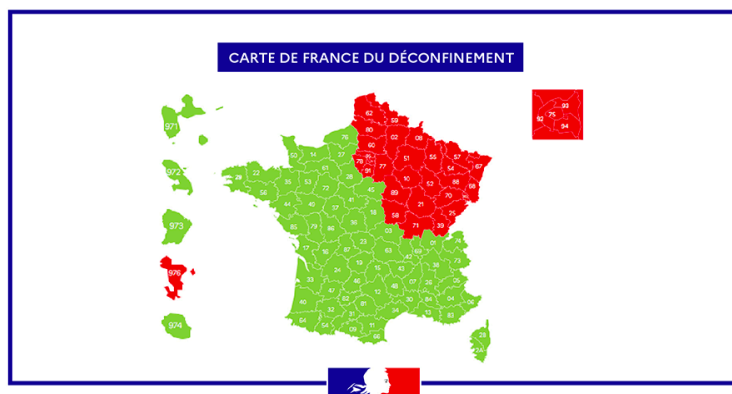
Jusqu'à présent tricolore, la carte des départements devenue bicolore conditionne le rythme du déconfinement



La carte définitive du déconfinement du pays, le jeudi 7 mai, à 19 h 30

32 départements figurent en rouge, tous les autres départements sont en vert et pourront entamer un déconfinement dans des conditions moins strictes. Ces territoires classés en vert pourront mettre en application, dès lundi 11 mai, les différentes mesures et recommandations décidées par le gouvernement en vue d'une reprise de l'activité.

S'ils se maintiennent ainsi pendant trois semaines, "il sera possible de penser à la réouverture des cafés et des restaurants" a indiqué le Premier Ministre, Édouard Philippe, au cours de sa conférence de presse, ce jeudi 7 mai. Dans les départements rouges, les collèges, parcs et jardins resteront fermés.



Cette carte est établie en fonction de trois grands critères : la circulation du virus, la tension hospitalière en réanimation et les capacités de tests locales. Elle détermine certaines réglementations, notamment sur la scolarisation des collégiens et l'ouverture des parcs et espaces verts.